

Groupe de travail
Organisation et évolution des services publics
Compte-rendu de la réunion du 10 mai 2006

Présents : Juan CASTRO, Gérard CUVILLIEZ, Raoul DEGRIL, Jean-Paul DEMOUVEAUX, Maurice KATSURAKIS, Roland OLIVIER, Jean-Claude PEPE.

Excusés : Louis CAILLOL, Jean CALOU, Gérard COSTA, Benoît HANNART, Marie-Pierre LIANDRAT, Jacques LOPEZ, Jean-Claude PICAL.

Absents : Yves PERRIN-TOININ, Jacques VALAYER, Guy VERNHES.

L'ordre du jour porte sur :

- ❖ Le suivi par le groupe de travail de la mise en œuvre du P.D.U,
- ❖ L'édition du n°2 d' « Ensèn » et la contribution écrite du groupe de travail,
- ❖ La réflexion sur une nouvelle thématique à mettre en chantier au sein du groupe.

Sur le premier point, une réflexion commune se dégage sur l'idée de l'apport spécifique du Conseil de développement dans le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain (P.D.U).

En effet, le comité des usagers a un rôle qui lui est propre, son utilité est indispensable mais néanmoins complémentaire à notre intervention.

D'autant que le Conseil de développement est par vocation ouvert sur la diversité des approches et des aspirations de nos concitoyens dans les différentes communes.

Il conviendra, de ce point de vue, d'en informer le groupe de travail « Dynamisation du débat citoyen et de la démocratie participative », pour qu'il examine dans quelle condition il pourrait s'en saisir et le porter dans le débat public en direction de la population.

Démarche à laquelle, coopère notre groupe pour vérifier à la fois la prise en compte de nos préconisations, et l'application des critères de qualité contenus dans le contrat de Délégation du Service Public (D.S.P).

Le groupe de travail portera une attention particulière à ce que l'application concrète de la D.S.P, qui s'attache au réseau de transport urbain, bus, mini-bus, s'articule à la globalité du P.D.U.

Articulation dont la réalisation dans l'espace territorial et dans le temps doit être en cohérence avec les finalités revendiquées par l'enquête publique.

Le groupe souhaite s'appuyer sur un tableau de bord qui lui permette de réagir et si nécessaire infléchir la réalisation du P.D.U dans le sens des orientations adoptées.

S'agissant de l'expression du groupe de travail dans le n°2 d' « Ensèn » qui paraîtra en juin 2006, les présents sont d'accord pour adopter le plan de l'article ci-joint.

Enfin, sur le choix d'une nouvelle thématique sur laquelle il souhaite travailler dans le cadre d'une auto-saisine, plusieurs propositions ont été faites :

- ✓ Création d'un réseau culturel intercommunal qui conjugue équipement culturel, diffusion et création d'événement artistique,
- ✓ Les économies d'énergies, le solaire et les énergies nouvelles,
- ✓ Pour lutter contre la fracture numérique, mettre le territoire à l'heure du câble, de l'A.D.S.L et d'Internet,
- ✓ Crise de société, incivisme, la commune un bien commun au service du « vivre ensemble »,
- ✓ L'eau patrimoine de l'humanité, pour un service public de l'eau potable.

Après un échange et une hiérarchisation des thèmes qui ont tous un intérêt évident, le groupe décide de privilégier la question de l'eau.

En ce sens, un descriptif en pièce jointe permet de mieux connaître la situation du territoire en la matière.

Il est également décidé de travailler le problème de l'eau en lien, si possible, avec le monde enseignant dans le cadre d'activités péri-scolaires.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le :

Mercredi 21 juin 2006 à 18h30

A l'ordre du jour : *La mise en place d'une méthodologie pour entreprendre la mise en chantier du thème de l'eau bien commun et responsabilité publique.*

Jean-Claude PEPE
Président du groupe de travail
Organisation et évolution des services
publics.